Plan ministériel

Office national du film du Canada

2017-2018

L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien

© Office national du film du Canada, 2017
No de cat. NF1-4F-PDF
ISSN 2371-6487

Table des matières

Message de la ministre 1

Message du commissaire 3

Aperçu de nos plans 5

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités 7

Raison d'être 7

Mandat et rôle 7

Contexte opérationnel : les conditions qui influent sur notre travail 9

Risques clés : les facteurs susceptibles d'influer sur notre capacité de réaliser nos plans et d'atteindre nos résultats 11

Résultats prévus : ce que nous voulons réaliser au cours de l'année et ultérieurement 13

Programmes 13

Services internes 23

Dépenses et ressources humaines 25

Dépenses prévues 25

Ressources humaines planifiées 27

Budget des dépenses par crédit voté 27

État des résultats condensé prospectif 28

Renseignements supplémentaires 29

Renseignements ministériels 29

Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur 30

Dépenses fiscales fédérales 31

Coordonnées de l'organisation 32

Annexe A : Définitions 33

Notes en fin d'ouvrage 37

Message de la ministre

En 2017, nous célébrons le 150e anniversaire de la Confédération. C'est une année bien spéciale, qui nous permet de mettre en valeur la diversité de nos cultures et de promouvoir le caractère inclusif de notre société. Afin d'envisager l'avenir avec optimisme, nous soulignons aussi l'importance de mobiliser notre jeunesse, de protéger notre environnement et d'encourager la réconciliation avec les peuples autochtones. Cette année de festivités est une magnifique occasion, pour les organismes du portefeuille de Patrimoine canadien, de mettre en lumière ce qui fait du Canada un pays remarquable. Cela comprend notre créativité, nos deux langues officielles et notre volonté d'être un chef de file dans le monde numérique.

Au sein du portefeuille, l'Office national du film (ONF) est à l'avant-garde de la production d'œuvres audiovisuelles et met en valeur la créativité et l'innovation des artisans de toutes les régions du pays. Depuis plusieurs années, l'ONF met à profit les possibilités qu'offre l'univers numérique en développant de nouvelles formes d'œuvres audiovisuelles et en explorant de nouvelles avenues pour raconter et illustrer les histoires qui marquent la société canadienne. L'ONF est un vecteur de la diversité canadienne. Dans une société comme la nôtre, qui a à cœur de faire valoir cette diversité, l'engagement de l'ONF à atteindre la parité homme-femme et à reconnaître l'apport des communautés autochtones et des communautés de langue officielle en situation minoritaire mérite d'être souligné.

À titre de ministre du Patrimoine canadien, je suis fière de présenter le *Plan ministériel de 2017-2018* de l'Office national du film. Ce plan brosse un portrait des priorités que l'ONF s'est fixées, au cours de la prochaine année, afin de servir les Canadiens et de contribuer à la réalisation des engagements du gouvernement du Canada. Je vous invite à en prendre connaissance.

L'honorable Mélanie Joly

Une note sur le *Plan ministériel de 2017-2018*

Le *Plan ministériel de 2017-2018* présente aux parlementaires et aux Canadiens des renseignements sur notre travail et sur les résultats visés au cours de la prochaine année. Afin d'améliorer la présentation de rapports à l'intention des Canadiens, nous adoptons un nouveau rapport simplifié, lequel remplace le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le titre du rapport a été modifié pour qu'il tienne compte de son but : communiquer nos objectifs de rendement annuels ainsi que les prévisions au chapitre des ressources financières et humaines afin de livrer les résultats visés. Le rapport a aussi été restructuré pour qu'il présente de façon plus claire, simple et équilibrée les résultats réels que nous tentons d'atteindre, tout en continuant de faire preuve de transparence quant à la manière dont les deniers publics seront utilisés. Nous y décrivons les programmes et les services que nous offrons aux Canadiens, nos priorités pour 2017-2018, et la façon dont notre travail nous permettra d'honorer les engagements indiqués dans notre mandat ministériel et de concrétiser les priorités du gouvernement.

Message du commissaire

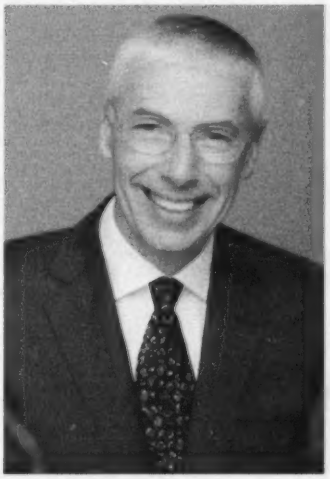

L'année 2017-2018 marquera le début d'un nouveau chapitre dans l'histoire de l'ONF. Après y avoir passé plus de 60 ans, l'institution quittera l'édifice Norman-McLaren, situé en périphérie de Montréal, pour emménager dans un nouveau bâtiment à la fine pointe de la technologie, au cœur du Quartier des spectacles. Il s'agit de bien plus qu'un simple déménagement : le nouveau siège social du centre-ville a pour ambition de faire de l'ONF un centre mondial d'innovation et d'excellence en production audiovisuelle, ainsi qu'un lieu d'échanges et de création pour les artisans du septième art du monde entier.

La poursuite de l'excellence en production audiovisuelle demeure au cœur des priorités de l'ONF. Cette année, cela se concrétisera par la mise en œuvre d'un plan stratégique intégré entre ses différents studios. Et les œuvres qui verront le jour en 2017-2018 démontreront la vitalité et la qualité des productions des créateurs et créatrices de toutes les régions du pays.

La valorisation de la diversité est l'une des marques distinctives de l'ONF, tant dans ses œuvres qu'au sein de son organisation. Bien qu'il reste encore un long chemin à parcourir, l'institution s'engage à favoriser le rayonnement des différents groupes qui composent la société canadienne. Cette année, cet engagement se traduira par la mise en œuvre d'une Initiative autochtone, par la promotion des communautés linguistiques en situation minoritaire, ainsi que par la recherche de la parité entre les hommes et les femmes en matière de budgets de production et de nombre de projets réalisés.

Les films vivent à travers le regard des auditoires, et pour l'ONF, l'accessibilité de ses œuvres est une priorité majeure. L'interaction avec les jeunes Canadiennes et Canadiens sera notamment renforcée en 2017-2018 avec l'inauguration d'une nouvelle offre pour le milieu de l'éducation, laquelle proposera des centaines de films et de modules d'apprentissage aux élèves du pays tout entier.

La transformation organisationnelle entreprise récemment passera cette année par de nouvelles approches pour accroître la synergie et la collaboration entre les artisans et les membres du personnel de l'ONF, ainsi que par une nouvelle stratégie concertée pour la programmation des productions audiovisuelles et la mise en œuvre du nouveau Plan technologique quinquennal.

Finalement, l'ONF est fier de s'associer aux célébrations marquant le 150e anniversaire de la Confédération. La série d'essais photographiques interactifs Générations 150, la tournée de projections *Aabiziingwashi* auprès des communautés autochtones et la programmation spéciale diffusée sur l'Espace de visionnage en ligne ONF.ca | NFB.ca sont autant de projets phares de l'institution qui fourniront l'occasion aux Canadiennes et Canadiens de voir et de vivre leur pays à travers l'art audiovisuel.

Claude Joli-Coeur
Commissaire du gouvernement à la cinématographie et
président de l'Office national du film du Canada

Aperçu de nos plans

Miser sur l'excellence et l'innovation en production audiovisuelle

- Mise en œuvre d'une stratégie de programmation qui propose une diversité d'œuvres illustrant la richesse des histoires, des perspectives et des enjeux canadiens ;
- Collaboration avec des cinéastes et des créateurs et créatrices de talent à l'échelle du pays afin d'exploiter des modes narratifs différents et d'exprimer une variété de points de vue dans les œuvres ;
- Mise en œuvre de l'Initiative autochtone par la production d'œuvres reflétant la culture et les langues autochtones ;
- Participation aux célébrations du 150e anniversaire de la Confédération canadienne par la production d'œuvres d'envergure nationale.

Promouvoir les œuvres de l'ONF et renouveler l'offre de contenu numérique

- Programmation spéciale et gratuite de films sur l'Espace de visionnage en ligne ONF.ca | NFB.ca dans le cadre du 150e anniversaire de la Confédération canadienne ;
- Nouvelles ressources pour l'offre éducative : lancement de l'École des médias et des trousses éducatives pour le milieu de l'éducation.

Rejoindre le public, l'industrie et les institutions et interagir avec eux

- Présence lors des festivals, des projections publiques et des événements de l'industrie, et engagement auprès du public par de nouvelles initiatives sur les médias sociaux ;
- Lancement d'*Aabiziingwashi* (Bien éveillés) : Le cinéma autochtone en tournée, qui consiste en une centaine de projections pancanadiennes abordant plusieurs des grands thèmes du cinéma autochtone.

Moderniser l'ONF et gérer le changement

- Déploiement du projet de transformation du milieu de travail, dans le contexte du déménagement du bureau central de l'ONF, afin de favoriser la collaboration et la synergie.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats prévus de l'ONF, consulter la section « Résultats prévus » du présent rapport.

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

Raison d'être

L'Office national du film (ONF) a été créé par une loi du Parlement fédéral en 1939 et rend compte au Parlement canadien par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien. L'ONF a pour mandat de produire et distribuer des œuvres originales et innovatrices lesquelles font mieux comprendre les enjeux auxquels doit faire face la population canadienne et qui font connaître les valeurs et les points de vue canadiens au pays et dans le monde. Au fil des décennies, il est devenu la norme en matière d'innovation audiovisuelle au Canada et joue un rôle important en soulignant les changements et les événements marquants de la société canadienne.

En tant que producteur et distributeur public d'œuvres audiovisuelles, l'ONF joue un rôle essentiel, en offrant une perspective de la richesse et de la diversité canadienne. C'est à travers des documentaires d'auteur, des films d'animation et des productions nouveaux médias qu'il explore les enjeux sociaux contemporains. Aujourd'hui, nos artistes et artisans continuent à faire œuvre de pionniers en matière de contenu et de forme dans le domaine du documentaire, du film d'animation et du cinéma interactif.

Mandat et rôle

À titre de producteur et distributeur public d'œuvres audiovisuelles du Canada, l'ONF documente l'histoire et la culture du pays pour les auditoires d'ici et de l'étranger. Depuis sa création, l'ONF a produit plus de 13 000 œuvres, remporté au-delà de 7000 prix, inspiré et influencé des générations de cinéastes au Canada et partout sur la planète. Ses productions audiovisuelles donnent un aperçu particulier de la diversité et de la vitalité de notre culture et constituent un élément essentiel de notre patrimoine national.

L'ONF est régi par la *Loi sur le cinéma*[i] et par diverses autres lois, notamment la *Loi sur la gestion des finances publiques*[ii] (qui définit la structure et les méthodes d'administration financière en vigueur au sein du gouvernement), la *Loi sur l'accès à l'information*[iii], la *Loi sur la protection des renseignements personnels*[iv], la *Loi sur les langues officielles*[v] ainsi que la *Loi sur le multiculturalisme canadien*[vi].

En tant que producteur, l'ONF remplit ses responsabilités en investissant constamment dans de nouveaux champs de création, que ce soit en documentaire, en animation d'auteur ou en production interactive. Il met à profit les possibilités artistiques et technologiques qui se présentent dans le paysage médiatique en plus de collaborer avec des cinéastes établis et de la relève, des créateurs multimédias et des coproducteurs de toutes les régions du pays, diverses communautés ethnoculturelles et autochtones, et des partenaires du monde entier. La créativité et la pertinence sociale sont au cœur de ses productions.

L'ONF assume son rôle de distributeur en faisant en sorte que les auditoires d'ici et d'ailleurs aient accès à son contenu canadien et soient en mesure d'interagir avec ce contenu sur une variété de plateformes de distribution traditionnelles et virtuelles.

Pour obtenir de plus amples renseignements généraux sur l'ONF, consulter la section « Renseignements supplémentaires » du présent rapport. Pour plus de renseignements sur les engagements organisationnels formulés dans la lettre de mandat du ministère, consulter la lettre de mandat de la ministre du Patrimoine canadien sur le site Web du premier ministre du Canada.[vii]

Contexte opérationnel : les conditions qui influent sur notre travail

L'industrie cinématographique canadienne est en pleine mutation depuis la révolution numérique. La multiplication des plateformes de diffusion, l'accès à une diversité presque infinie de contenus et l'évolution constante des technologies sont autant de facteurs qui accélèrent la transformation de cette industrie et qui affectent directement la poursuite du mandat de l'ONF.

Ce contexte particulier demande à la fois à l'ONF de s'adapter aux nouvelles technologies et d'innover dans les façons de produire des films, de les promouvoir et de les rendre accessibles aux différents auditoires. Il lui impose de continuellement faire évoluer ses plateformes de diffusion et ses applications et de mettre en œuvre de nouveaux partenariats afin d'être en phase avec les nouvelles réalités de l'ère numérique.

En plus de devoir composer avec un environnement en constante évolution, l'ONF se verra occupé par plusieurs événements importants en 2017-2018. Tout d'abord, le 150e anniversaire de la Confédération canadienne aura une incidence sur le travail de l'organisation puisque l'ONF finance et produit plusieurs projets liés aux festivités.

Mais, par-dessus tout, c'est sans doute le déménagement du bureau central de l'ONF au début de l'année 2018 qui aura un effet prépondérant sur ses activités. Tous les secteurs de l'organisation seront mobilisés par cet événement, et des ressources importantes devront être affectées au transfert vers le nouvel édifice. Le déménagement de la salle de conservation, qui abrite les archives de la collection patrimoniale de l'ONF, sera notamment un défi.

Le prochain déménagement s'accompagne aussi du projet de transformation du milieu de travail, dont l'objectif est de créer un environnement numérique moderne afin de permettre une plus grande connectivité et une meilleure collaboration dans l'ensemble de l'organisation. Ce projet demandera au personnel de s'adapter à de nouvelles façons de travailler.

Finalement, notons que les initiatives pour la modernisation de la fonction publique fédérale auront également une incidence sur les activités de l'ONF. La mise en œuvre de politiques et de directives gouvernementales telles que la *Directive sur la tenue de documents*, la *Directive sur la gérance des systèmes de gestion financière*, la *Politique sur les résultats* et la *Directive sur le gouvernement ouvert* nécessitera l'attribution de ressources supplémentaires.

Risques clés : les facteurs susceptibles d'influer sur notre capacité de réaliser nos plans et d'atteindre nos résultats

Principaux risques

Risques	Stratégies de réponse aux risques	Liens avec les programmes du ministère	Liens avec les engagements de la lettre de mandat ou les priorités pangouvernementales et ministérielles
Inadéquation entre la capacité organisationnelle et le volume de travail	Mise en œuvre du Plan de gestion des ressources humaines et du plan d'action élaboré à la suite du sondage « L'expérience employé à l'ONF » Fonds supplémentaires	Production audiovisuelle Accessibilité et interaction avec l'auditoire Services internes	Réalisation du mandat de l'ONF
Désuétude des technologies	Mise en œuvre du Plan technologique 2016-2020 Stratégie de renouvellement de l'offre numérique	Production audiovisuelle Accessibilité et interaction avec l'auditoire Services internes	Innovation et univers numérique
Inadéquation des systèmes et des processus internes pour soutenir les activités de l'ONF	Mise en œuvre du Plan technologique 2016-2020 Mise en œuvre du projet Eureka sur l'amélioration de la tenue de documents	Production audiovisuelle Accessibilité et interaction avec l'auditoire Services internes	Modernisation de la fonction publique fédérale

Inadéquation entre la capacité organisationnelle et le volume de travail

Ce risque demeure constant au sein de l'ONF depuis quelque temps. Il découle de l'envergure de nombreux projets entrepris et des réductions d'effectifs réalisées au cours des dernières années. La probabilité qu'il se matérialise sera particulièrement forte en 2017-2018, dans le contexte du déménagement du quartier général.

Pour réduire ce risque, l'ONF déterminera les flux de travail excédentaires et mettra en œuvre les recommandations faisant suite au sondage « L'expérience employé à l'ONF », effectué en 2016-2017. De plus, les fonds supplémentaires de 3 millions $ accordés à l'institution en 2017-2018, et qui seront récurrents pour les prochaines années, permettront de lui insuffler de l'oxygène.

Désuétude des technologies

L'ONF a développé une architecture informatique élaborée et des processus de travail spécifiques afin de gérer les flux de production et de postproduction de ses films, leur diffusion et leur numérisation, ainsi que pour toutes les activités administratives liées à la production audiovisuelle. Mais, compte tenu de l'évolution rapide des technologies et de la place que celles-ci occupent dans la postproduction, la diffusion et la préservation des œuvres de l'ONF, l'organisation fait face au risque de voir certains de ses systèmes informatiques, de ses applications et de ses œuvres interactives devenir obsolètes.

Par exemple, les technologies utilisées pour l'Espace de visionnage en ligne ONF.ca | NFB.ca et pour CAMPUS, sites créés à l'occasion du virage numérique de l'institution en 2008-2009, sont de plus en plus désuètes. Cela pourrait avoir une incidence sur la capacité de l'ONF à diffuser et à faire connaître ses œuvres. Ce risque sera atténué par les actions prévues dans le Plan technologique 2016-2020 de l'ONF, ainsi que par la Stratégie de renouvellement de l'offre numérique.

Inadéquation des systèmes et des processus internes pour soutenir les activités de l'ONF

Puisque l'industrie cinématographique est en constante mutation, l'ONF doit sans cesse évoluer afin de pouvoir innover dans la production et la diffusion de ses œuvres audiovisuelles. Toutefois, les nouvelles approches de travail et les nouvelles technologies utilisées entraînent une inadéquation croissante des systèmes et des processus internes existants en matière de gestion financière, matérielle et de projets. Ces inadéquations engendrent un plus grand fardeau administratif, car il faut adapter les systèmes et les processus internes pour chaque nouvelle approche ou technologie employée. Et, à la vitesse avec laquelle les technologies évoluent, l'ONF doit constamment revoir ses façons de faire et ses systèmes.

Afin d'éviter des retards de production ou de générer de l'information imparfaite sur les projets, l'ONF entend limiter ce risque par la mise en œuvre du Plan technologique 2016-2020, qui établit des lignes directrices dans l'utilisation des systèmes et des processus internes, ainsi que par l'entremise du projet Eureka sur l'amélioration de la tenue de documents, qui détaille tous les processus internes et les ressources documentaires qui leur sont liées.

Résultats prévus : ce que nous voulons réaliser au cours de l'année et ultérieurement

Programmes

Programme 1.1 : Production audiovisuelle

Description

Ce programme contribue à donner aux Canadiens une meilleure compréhension des enjeux auxquels est confronté leur pays et fait connaître les points de vue canadiens aux autres nations.

À titre de producteur du secteur public, l'ONF produit des œuvres audiovisuelles originales qui reflètent les diverses perspectives canadiennes — culturelles, régionales et autochtones, entre autres — et qui émanent des divers créateurs et communautés composant le pays. Cette activité de programme intervient dans des domaines où le secteur privé est peu présent et donne aux créateurs la possibilité d'explorer les avancées artistiques et technologiques en matière de forme et de contenu. Elle assure également la découverte, le perfectionnement et l'encadrement des talents et de la créativité au sein des communautés de cinéastes et des autres communautés de créateurs.

La programmation de l'ONF est nécessaire pour assurer aux Canadiens l'accès à diverses voix et à divers contenus dans les deux langues officielles. Elle fait la promotion de la culture et des valeurs canadiennes dans le cadre d'événements à caractère historique ou culturel de portée nationale. Alors que la consommation médiatique de la population canadienne migre vers Internet, l'ONF s'impose comme chef de file dans la création de contenu numérique innovateur, dans les deux langues officielles.

Les activités de production englobent la conceptualisation, la recherche, le développement et la production de documentaires, de films d'animation, de contenu nouveau média et d'autres formes émergentes.

Faits saillants de la planification

Au cours de l'année 2017-2018, les activités pour ce programme seront articulées autour de deux priorités qui sont au cœur de la mission de l'institution : d'une part, créer des œuvres audiovisuelles pertinentes et innovantes qui racontent des histoires et font valoir la richesse des points de vue canadiens ; d'autre part, accroître l'engagement de la population canadienne et du reste du monde envers les œuvres de l'ONF.

Une diversité d'histoires et de perspectives canadiennes

Pour l'année 2017-2018, et au cours des prochaines années, l'ONF mettra en œuvre une stratégie visant à produire une gamme audacieuse de documentaires à caractère social, de films d'animation, d'œuvres interactives et d'expériences immersives. L'institution s'associera à des cinéastes et à des créatrices et créateurs talentueux issus de différentes communautés culturelles, régionales et linguistiques du pays en portant une attention particulière à la parité hommes-femmes dans ses œuvres et ses budgets de production.

Faisant écho aux recommandations de la Commission de vérité et réconciliation du gouvernement du Canada, et en signe de son engagement à préserver et à revitaliser les langues et la culture des communautés autochtones, l'ONF mettra en œuvre l'Initiative autochtone 2017-2020, qui inclura la production d'une série d'œuvres audiovisuelles réalisées par des artistes autochtones en collaboration avec leurs communautés.

Encadrement des nouveaux talents

Durant l'année 2017-2018, le concours Tremplin, destiné aux cinéastes de la relève de la francophonie canadienne, et le programme Hothouse, ouvert aux créateurs et créatrices de la relève de l'ensemble du Canada, seront renouvelés. Ils permettront une fois de plus de découvrir, de développer et de mettre en valeur les talents créateurs du Canada, et d'aider à les ancrer dans leurs communautés d'origine. À l'image de la dernière édition, Hothouse 12 impliquera des cinéastes de tout le pays et de tous les studios du Programme anglais, et comprendra un mentorat par un producteur d'animation expérimenté pour permettre le transfert du savoir-faire en animation aux producteurs régionaux ayant principalement une expertise en documentaire.

Création et innovation

Afin de maintenir son leadership en production d'œuvres audiovisuelles, l'ONF poursuivra en 2017-2018 et au cours des prochaines années sa stratégie visant à mettre en place des processus de création plus souples et novateurs, à faciliter le transfert des expertises et des meilleures pratiques, et à repousser les limites de l'innovation technologique en matière de production et de diffusion. Les studios de Vancouver, de Toronto et de Montréal partageront leurs connaissances et leurs expertises dans le cadre de laboratoires immersifs pour développer, tester et explorer le potentiel narratif des technologies émergentes de réalité virtuelle et de réalité augmentée, et favoriser le développement de projets avant-gardistes.

L'ONF poursuivra ses collaborations avec des partenaires tels que CBC Short Docs, New York Times Op-Docs et *The Guardian* pour réaliser des documentaires en format court qui susciteront l'engagement du public en ligne et attireront l'attention sur son travail et sur la force et la crédibilité de sa marque dans le monde du documentaire. Ces initiatives permettront de maximiser le potentiel des projets dès leur conception et de créer des incubateurs de talents.

Une relation significative avec la population canadienne et le reste du monde

L'ONF continuera de nouer des collaborations avec différents partenaires institutionnels afin de produire et d'exploiter des œuvres innovatrices par leur format et leur mode de diffusion, et de faire vivre des expériences nouvelles et uniques aux citoyens d'ici et d'ailleurs. L'institution profitera des commémorations du 150e anniversaire de la Confédération canadienne pour produire des projets nationaux d'envergure visant à valoriser ses œuvres, mais également pour fidéliser de nouveaux auditoires au sein de la population canadienne.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
Les œuvres audiovisuelles de l'ONF sont innovatrices.	Pourcentage du public canadien percevant l'ONF comme une institution innovatrice et créatrice.	70 % innovatrice 80 % créatrice	31 mars 2018	70 % innovatrice 81 % créatrice	70 % innovatrice 81 % créatrice	70 % innovatrice 81 % créatrice
	Pourcentage de prix et d'hommages prestigieux par rapport au nombre total de prix remportés dans les festivals canadiens et internationaux[1].	25 %	31 mars 2018	24 %	29 %	21 %
Les créateurs canadiens établis et de la relève qui travaillent avec l'ONF représentent la diversité canadienne.	Pourcentage d'œuvres audiovisuelles achevées, signées par des cinéastes de la relève[2].	30 %	31 mars 2018	29 %	25 %	25 %
	Nombre de cinéastes de la relève qui font un film à l'ONF ou qui participent à un programme favorisant l'épanouisse	140	31 mars 2018	138	175	141

[1] Par exemple : prix liés à l'innovation, à l'excellence créatrice, hommages, prix du Canada pour la diversité.

[2] Un cinéaste est considéré comme faisant partie de la relève lorsqu'il réalise son 1er, 2e ou 3e film.

	ment des talents, y compris les concours.					
	Pourcentage d'œuvres audiovisuelles achevées, signées par des cinéastes issus des diverses communautés ethnoculturelles, régionales et linguistiques, par des cinéastes autochtones et par des cinéastes handicapés.	55 %	31 mars 2018	52 %	45 %	64 %
L'ONF participe à des événements de portée historique et culturelle faisant la promotion de la culture et des valeurs canadiennes.	Nombre de productions réalisées pour des projets nationaux et internationaux d'envergure.	13	31 mars 2018	11	16	15

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
43 323 228	43 323 228	35 663 548	35 663 432

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP prévus 2018-2019	Nombre d'ETP prévus 2019-2020
192	192	192

Programme 1.2 : Accessibilité et interaction avec l'auditoire

Description

Ce programme fait en sorte que les auditoires canadiens et du reste du monde peuvent accéder à du contenu canadien innovateur reflétant les histoires et les perspectives canadiennes, le regarder, en discuter et interagir avec celui-ci. Alors que la consommation médiatique migre vers Internet, le contenu canadien doit être rendu disponible sur tous les supports numériques et mobiles.

Les mécanismes utilisés comprennent la distribution, le marketing et la commercialisation des œuvres audiovisuelles au moyen d'un catalogue diversifié, d'un fonds d'archives bien établi et du développement de marchés diversifiés (p. ex., salles, télévision, consommateur et institutionnel), par le truchement d'Internet et des canaux traditionnels, au Canada et à l'étranger. Grâce à ces activités, l'ONF rend ses œuvres largement accessibles partout au Canada, ainsi que dans les communautés autochtones et de langue officielle en situation minoritaire.

Les activités de l'ONF liées à l'accessibilité et à l'interaction avec l'auditoire contribuent au dynamisme de la culture et du patrimoine canadiens.

Faits saillants de la planification

Pour ce programme, la stratégie de l'institution repose sur deux piliers : accroître la visibilité de l'ONF et de ses œuvres, et rejoindre les différents publics et interagir avec eux.

Promouvoir les œuvres de l'ONF et renouveler l'offre de contenu numérique

Principale vitrine pour la diffusion de ses œuvres, l'Espace de visionnage ONF.ca | NFB.ca demeure le fer de lance de la stratégie de l'organisation pour rejoindre le grand public et interagir avec lui. Cette année, cette stratégie se déploiera notamment par une programmation spéciale et gratuite de films de l'ONF accessibles en ligne dans le cadre du 150e anniversaire de la Confédération canadienne.

De plus, l'ONF développera de nouvelles ressources pour son offre éducative. En 2017-2018, de nouveaux contenus novateurs seront proposés, et l'offre pour le milieu de l'éducation permettra à un plus vaste public de s'exprimer et d'apprendre par l'entremise de nos œuvres et de la production médiatique.

Rejoindre le public, l'industrie et les institutions et interagir avec eux

Afin de mieux se faire connaître de l'industrie et du public, l'ONF déploiera des efforts pour être présent dans les festivals et les événements du milieu cinématographique, tant pour les documentaires et les films d'animation que pour les œuvres interactives. Que ce soit par sa présence lors des festivals et des projections publiques, ou par le truchement des médias sociaux, l'ONF souhaite non seulement rejoindre le public, mais aussi entamer un dialogue avec lui afin qu'il s'approprie ses œuvres.

Une autre activité organisée dans le cadre du 150e anniversaire de la Confédération visera à promouvoir et à faire connaître les œuvres exceptionnelles de cinéastes autochtones produites par l'ONF. Intitulé *Aabiziingwashi* (Bien éveillés) : Le cinéma autochtone en tournée, cet événement consiste en une centaine de projections pancanadiennes abordant plusieurs des grands thèmes du cinéma autochtone et a pour but de rapprocher les Autochtones et les non-Autochtones d'ici.

La préservation et la conservation de la collection de l'ONF

Toutes les activités de promotion et de diffusion des œuvres de l'ONF ne seraient pas possibles sans le travail accompli depuis plusieurs années pour numériser sa collection et ainsi s'assurer de sa pérennité. En 2017-2018, l'institution poursuivra la numérisation de sa collection active et mettra en œuvre son nouveau Plan technologique 2016-2020.

Ce plan comprend notamment une nouvelle approche pour la préservation des œuvres de l'ONF, laquelle sera mise en œuvre par l'automatisation du stockage et l'indexation des fichiers numériques sources sur les deux systèmes d'archivage sélectionnés par l'ONF, soit l'*Optical Disc Archive* (ODA) et la technologie de bande LTO (*Linear Tape-Open*).

De plus, dans le contexte du déménagement du bureau central, la salle de conservation abritant les archives visuelles de l'ONF devra être déplacée. Bien que le prochain emplacement de cette salle demeure à préciser, un travail d'élagage intensif du matériel de tournage sera entrepris, car cette nouvelle salle aura une plus petite superficie, soit 900 m^2 comparativement aux 1635 m^2 de l'actuelle salle de conservation.

Résultats prévus

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Date d'atteinte de l'objectif	Résultats réels pour 2013-2014	Résultats réels pour 2014-2015	Résultats réels pour 2015-2016
Les auditoires canadiens et internationaux visionnent les œuvres de l'ONF et interagissent avec celles-ci	Pourcentage de la population canadienne qui affirme avoir vu une production de l'ONF au cours de la dernière année.	40 %	31 mars 2018	39 %	39 %	39 %
	Nombre total de visionnages d'œuvres de l'ONF.	45 000 000	31 mars 2018	35 406 957	45 425 173	46 213 608
	Nombre total d'utilisateurs (utilisateurs enregistrés et de clients)	590 000	31 mars 2018	246 409	443 285	586 944
	Total des revenus produits	2,2 millions $	31 mars 2018	3 529 166 $	3 432 494 $	2 961 981 $

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
21 657 098	21 657 098	17 474 271	17 474 215

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus 2017-2018	Nombre d'ETP prévus 2018-2019	Nombre d'ETP prévus 2019-2020
126	126	126

Les renseignements sur les programmes de niveau inférieur de l'ONF sont disponibles dans le site Web de l'ONF [viii] et dans l'InfoBase du SCT.[ix]

Services internes

Description

On entend par Services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les Services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution de programmes dans l'organisation, sans égard au modèle de prestation des Services internes du ministère. Les 10 catégories de services sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Faits saillants de la planification

Le déménagement du bureau central de l'ONF mobilisera plusieurs services internes au cours de l'année 2017-2018, notamment ceux des aménagements, de la gestion des opérations et des ressources humaines, qui travailleront conjointement afin d'assurer une bonne transition. Un plan de gestion de la transition et de mobilisation des employés sera mis en place pour coordonner les activités entourant le déménagement.

L'ONF du futur : la gestion du changement

Étroitement lié au déménagement du bureau central de l'ONF, le déploiement du projet de transformation du milieu de travail sera poursuivi au cours de l'année 2017-2018. Ce projet fait suite à différents chantiers de réflexion, au sondage « L'expérience employé à l'ONF » et aux ateliers « Ensemble, dessinons notre avenir ». Il a pour objectif d'améliorer la collaboration et de créer un milieu de travail plus harmonieux et plus propice à la créativité.

Dans cette optique, plusieurs actions viseront à moderniser l'administration de l'ONF, à développer de nouveaux outils de collaboration et à optimiser certains processus internes de gestion de projets. Notamment, l'ONF mettra en place un nouveau système de gestion financière et matérielle selon les prescriptions de l'initiative de transformation de la gestion financière.

La gestion de la documentation

Le projet Eureka, dont l'objectif est d'améliorer la tenue de documents, entrera dans sa dernière phase. Tous les secteurs de l'ONF auront ainsi fini de répertorier leurs documents à valeur opérationnelle et les processus de conservation de ces documents. De plus, les services juridiques entameront la numérisation de leurs ressources documentaires afin qu'elles soient intégrées au système de gestion des droits et que l'archivage des dossiers papier soit entrepris.

La promotion de la diversité et de l'inclusion

L'ONF a adopté différents plans d'action qui seront mis en place au cours de l'année 2017-2018. Le Plan d'équité en matière d'emploi vise à augmenter la représentation des groupes désignés au sein du personnel de l'ONF, et plusieurs mesures seront appliquées pour permettre une meilleure mise en valeur de la diversité tant dans l'organisation que dans ses productions.

Le Plan d'action sur les langues officielles vise quant à lui à favoriser l'épanouissement des deux langues officielles au sein de l'institution et à accroître le rayonnement des communautés linguistiques en situation minoritaire à travers le pays. Finalement, notons aussi qu'un plan d'action sera élaboré pour la santé mentale en milieu de travail.

Politique sur les résultats : la gestion de la performance

Le service de la planification stratégique et celui des finances mettront en place le nouveau cadre de mesure du rendement, le répertoire des programmes et les profils de l'information qui l'accompagnent, en vertu de la nouvelle *Politique sur les résultats* entrée en vigueur au mois de juillet 2016.

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
9 395 019	9 395 019	8 037 335	8 037 309

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus pour 2017-2018	Nombre d'ETP prévus pour 2018-2019	Nombre d'ETP prévus pour 2019-2020
51	51	51

Dépenses et ressources humaines

Dépenses prévues

Sommaire de la planification budgétaire pour les programmes et les Services internes (dollars)

Programmes et Services internes	Dépenses pour 2014-2015	Dépenses pour 2015-2016	Dépenses prévues pour 2016-2017	Budget principal des dépenses de 2017-2018	Dépenses prévues pour 2017-2018	Dépenses prévues pour 2018-2019	Dépenses prévues pour 2019-2020
Production audiovisuelle	36 188 094	34 823 000	36 302 290	43 323 228	43 323 228	35 663 548	35 663 432
Accessibilité et interaction avec l'auditoire	17 493 394	16 702 002	17 804 118	21 657 098	21 657 098	17 474 271	17 474 215
Total partiel	**53 681 488**	**51 525 002**	**54 106 408**	**64 980 326**	**64 980 326**	**53 137 819**	**53 137 647**
Services internes	8 457 516	8 307 358	8 517 592	9 395 019	9 395 019	8 037 335	8 037 309
Total	**62 139 004**	**59 832 360**	**62 624 000**	**74 375 345**	**74 375 345**	**61 175 154**	**61 174 956**

L'ONF prévoit que le budget principal des dépenses de 74,4 millions $ pour l'année 2017-2018 sera approuvé par le Parlement. Par comparaison avec celui de 2016-2017, ce budget a été augmenté de 12,5 millions $, selon la répartition suivante :

- une augmentation de 10 millions $ par rapport à 2016-2017 pour le déménagement du siège social de Montréal (soit une dépense totale de 400 000 $ en 2015-2016, de 2 millions $ en 2016-2017 et de 12 millions $ en 2017-2018) ;
- une hausse de 3 millions $ provenant de l'octroi de fonds supplémentaires par le Parlement pour soutenir la production audiovisuelle, le développement des auditoires et la numérisation de la collection patrimoniale ;
- un rajustement négatif de 500 000 $ des taux du régime d'avantages sociaux des employés.

Tout en poursuivant la mise en œuvre de son Plan stratégique quinquennal 2013-2018, l'ONF prépare le déménagement de son siège social dans le Quartier des spectacles de Montréal, lequel est prévu pour 2018. À cet effet, l'institution a reçu une augmentation de 2 millions $ en 2016-2017 et touchera une avance de 12 millions $ en 2017-2018, montant qui connaîtra ensuite une baisse de 1,2 million $ par année, et ce, durant 12 ans à compter de 2018-2019.

Tendances relatives aux dépenses du ministère

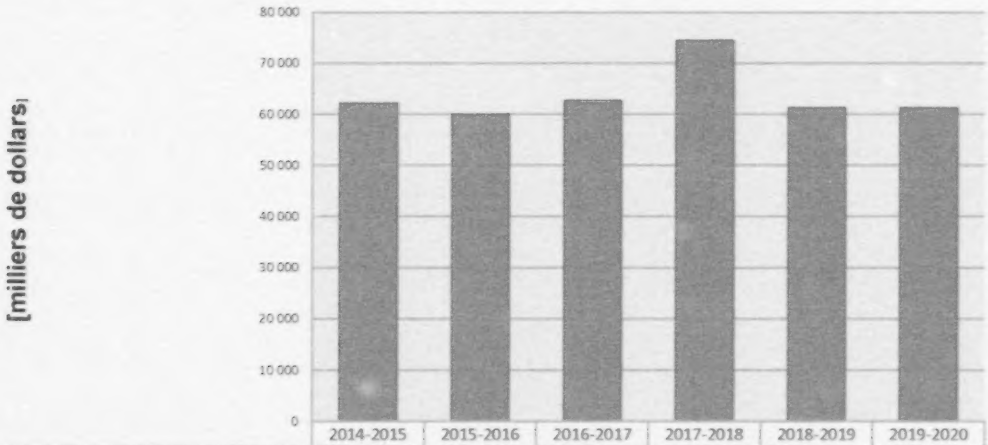

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Programmes temporaires – anticipés	0	0	0	0	0	0
Postes législatifs	0	0	502	0	0	0
Crédits votés	62 139	59 832	62 122	74 375	61 175	61 175

Le cas échéant, l'ONF prendra en considération de nouvelles approches liées à l'expérimentation dans le but d'instaurer une culture plus propice à la mesure, à l'évaluation et à l'innovation dans la conception et la livraison des programmes au moyen des outils existants.

L'ONF continuera ainsi à explorer de nouvelles façons de créer et de raconter des histoires en étudiant tout le potentiel qu'offrent les technologies telles que la réalité virtuelle, les technologies immersives et les plateformes numériques. Il développera davantage le format court dans ses trois genres, à la fois comme forme de création et comme stratégie pour rejoindre de plus larges auditoires, et plus particulièrement les internautes.

Par ailleurs, des efforts seront déployés pour maintenir une approche artistique interdisciplinaire et collaborative afin de créer de nouvelles formes d'art, d'accroître la diversité des voix et de participer à la réalisation d'œuvres de portée nationale. Les meilleures pratiques dans les trois genres de production seront partagées afin de mieux exploiter les connaissances et les expériences au sein de l'organisation.

L'ONF poursuivra également la mise en œuvre de son plan de mobilisation des employés visant à accroître leurs capacités à collaborer, et ce, jusqu'au déménagement de son siège social dans le Quartier des spectacles, lequel est prévu en 2018.

Ressources humaines planifiées

Sommaire de la planification des ressources humaines pour les programmes et Services internes (équivalents temps plein ou ETP)

Programmes et Services internes	Équivalents temps plein pour 2014-2015	Équivalents temps plein pour 2015-2016	Équivalents temps plein prévus pour 2016-2017	Équivalents temps plein prévus pour 2017-2018	Équivalents temps plein prévus pour 2018-2019	Équivalents temps plein prévus pour 2019-2020
Production audiovisuelle	194	197	191	192	192	192
Accessibilité et interaction avec l'auditoire	144	126	126	126	126	126
Total partiel	**338**	**323**	**317**	**318**	**318**	**318**
Services internes	52	51	51	51	51	51
Total	**390**	**374**	**368**	**369**	**369**	**369**

Le nombre d'employés de l'ONF se stabilise après avoir connu une baisse en 2015-2016, laquelle s'explique principalement par la fin des efforts de refonte de l'Espace de visionnage en ligne ONF.ca | NFB.ca, la réduction des effectifs dans le secteur de la distribution à la suite d'une diminution importante des revenus, et la restructuration liée à la nouvelle stratégie éducative en ligne.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir de l'information sur les crédits de l'ONF, consulter le Budget principal des dépenses de 2017-2018.[x]

État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations de l'ONF. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation et d'améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du Plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, il est possible que les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouve sur le site Web de l'ONF.[xi]

État des résultats condensé prospectif
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats des prévisions pour 2016-2017	Résultats prévus pour 2017-2018	Écart (résultats prévus pour 2017-2018 moins résultats des prévisions pour 2016-2017)
Total des dépenses	66 505 000	67 699 000	1 194 000
Total des revenus	5 202 000	4 136 000	-1 066 000
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	61 303 000	63 563 000	2 260 000

Les dépenses d'opérations prévues en 2017-2018 s'établissent à 63 563 000 $, et sont supérieures à celles de 2016-2017 estimées à 61 303 000 $. L'augmentation de 2 260 000$ est principalement due aux fonds additionnels alloués dans le budget 2016-17 (1 500 000$) et le budget 2017-18 (3 000 000$). D'autre part l'augmentation est en partie expliquée par les révisions salariales statutaires.

En termes de revenus, l'ONF prévoit une diminution de ses revenus de 1 066 000 $, principalement attribuable à la variation des revenus de partenariats.

Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Mélanie Joly, C.P., députée

Administrateur général : Claude Joli-Cœur, Commissaire du gouvernement à la cinématographie et Président de l'ONF

Portefeuille ministériel : Ministère du Patrimoine canadien

Instrument habilitant : *Loi sur le cinéma*, L.R.C., ch. N-8

Année d'incorporation ou de création : 1939

Autres : Le conseil d'administration de l'ONF est composé actuellement de sept membres, soit le commissaire du gouvernement à la cinématographie qui agit à titre de président, le directeur général de Téléfilm Canada et cinq autres membres nommés par le gouverneur en conseil. À l'exception du commissaire et du directeur général de Téléfilm Canada, les membres du conseil exercent leur charge pendant trois ans. Le rôle du conseil est principalement de définir les orientations générales de l'ONF et d'approuver ses budgets et ses plans stratégiques.

Cadre de présentation de rapports

Voici le résultat stratégique et l'Architecture d'alignement des programmes pour 2017-2018 de l'ONF :

1. Résultat stratégique : Les histoires et les perspectives canadiennes sont présentes dans les médias audiovisuels et rendues accessibles à la population du Canada et du reste du monde.

1.1 Programme : Production audiovisuelle

1.2 Programme : Accessibilité et interaction avec l'auditoire

1.2.1 Sous-programme : Conservation et préservation

1.2.2 Sous-programme : Accès des consommateurs et interaction

1.2.3 Sous-programme : Accès des marchés institutionnel et éducatif, et interaction

1.2.4 Sous-programme : Rayonnement auprès de l'industrie nationale et internationale

Services internes

Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur

Des renseignements sur les programmes de niveau inférieur de l'ONF sont disponibles dans le site Web de l'ONF et dans l'InfoBase du SCT.[xii]

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le Rapport sur les dépenses fiscales fédérales.[xiii] Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Office national du film du Canada
3155, chemin de la Côte-de-Liesse
Montréal (Québec) H4N 2N4
Canada

Planification stratégique et relations gouvernementales
rapports@onf-nfb.gc.ca

Sites internet
www.onf.ca [xiv]
www.onf-nfb.gc.ca [xv]

Médias sociaux
https://www.facebook.com/onf.ca [xvi]
http://www.twitter.com/onf/ [xvii]
https://vimeo.com/thenfb [xviii]
https://www.youtube.com/user/onf [xix]
https://www.instagram.com/onf_nfb/ [xx]

Annexe A : Définitions

Architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)
Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

Cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)
Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

Cible (target)
Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

Crédit (appropriation)
Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

Dépenses budgétaires (budgetary expenditures)
Dépenses de fonctionnement et en capital ; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers ; et paiements à des sociétés d'État.

Dépenses législatives (statutory expenditures)
Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

Dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)
Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Dépenses prévues (planned spending)
En ce qui a trait aux Plans ministériels et aux Rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de

justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

Dépenses votées (voted expenditures)
Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

Équivalent temps plein (full-time equivalent)
Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

Indicateur de rendement (performance indicator)
Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

Indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)
Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

Initiative horizontale (horizontal initiatives)
Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux organisations fédérales, par l'intermédiaire d'une entente de financement approuvée, s'efforcent d'atteindre des résultats communs définis, et qui a été désignée (p. ex., par le Cabinet ou par un organisme central, entre autres) comme une initiative horizontale aux fins de gestion et de présentation de rapports.

Plan (plans)
Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (Departmental Plan)
Fournit les renseignements sur les plans et le rendement attendu des ministères appropriés au cours d'une période de trois ans. Les plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

Priorité (priorities)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

Priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Plan ministériel 2017-2018, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c.-à-d. la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

Production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

Programme (program)

Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

Programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

Rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

Responsabilité essentielle (Core Responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une Responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

Résultat (results)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

Résultat ministériel (Departmental Result)

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Ils devraient subir l'influence des résultats des programmes, mais ils échappent généralement au contrôle direct des ministères.

Résultat stratégique (Strategic Outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure)

Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes en fin d'ouvrage

i Loi sur le cinéma, http://lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-8/page-1.html
ii Loi sur la gestion des finances publiques, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-11/
iii Loi sur l'accès à l'information, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/a-1/
iv Loi sur la protection des renseignements personnels, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/P-21/
v Loi sur les langues officielles, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-3.01/
vi Loi sur le multiculturalisme canadien, http://laws.justice.gc.ca/fra/lois/C-18.7/
vii Lettres de mandat, http://pm.gc.ca/fra/lettres-de-mandat
viii Site web institutionnel de l'ONF, http://onf-nfb.gc.ca/fr/a-propos-de-lonf/publications/publications-institutionnelles/
ix InfoBase du SCT, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
x Budget principal des dépenses de 2017-2018, http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/pgs-pdg/gepme-pdgbpd/index-fra.asp
xi Site institutionnel de l'ONF, http://onf-nfb.gc.ca/fr/a-propos-de-lonf/publications/etats-financiers/
xii InfoBase du SCT, https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
xiii Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp
xiv Espace de visionnage en ligne de l'ONF, http://www.onf.ca
xv Site web institutionnel de l'ONF, www.onf-nfb.gc.ca
xvi Facebook de l'ONF, https://www.facebook.com/onf.ca
xvii Twitter de l'ONF, http://www.twitter.com/onf/
xviii Chaîne Viméo de l'ONF, https://vimeo.com/thenfb
xix Chaîne YouTube de l'ONF, https://www.youtube.com/user/onf
xx Instagram, https://www.instagram.com/onf_nfb/